



Notification

(art. 36, let. b, de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative, PA; RS 172.021).

De Silva Saliya Mohan Parakrama, né le 21 avril 1966, ressortissant du Sri Lanka, sans domicile de notification en Suisse.

Dans le cadre du recours daté du 5 avril 2019 et interjeté contre la décision du Secrétariat d'Etat aux migrations SEM du 11 mars 2019, le Tribunal administratif fédéral, par arrêt du 10 janvier 2020, a prononcé:

1. Le recours est irrecevable.
2. Il n'est pas perçu de frais de procédure.

21 janvier 2020

Tribunal administratif fédéral:
Cour VI